

*ment des fortifications* qui servira éternellement de guide à ceux qui professeront dorénavant cette science (1).

On serait tenté de croire que, pour être arrivé si jeune aux sommets des hautes sciences, mon frère dut négliger toute autre espèce de connaissances. On se tromperait. Il n'a jamais cessé de cultiver la littérature, la philosophie et les arts, et il s'y connaît.

Il avait fait le plan d'un ouvrage sur l'*Entendement humain* dont il a laissé un grand nombre de fragments ; et, pour l'exécuter dignement, il avait commencé par analyser Locke et Condillac.

Ces travaux l'avaient conduit, comme toutes les personnes qui se sont livrées à des études de ce genre, à des recherches fort étendues sur les langues ; et il avait jeté les fondements d'une grammaire philosophique dont tous les principes me parurent au suprême degré ingénieux et profonds. J'ai de lui un *Essai sur la théorie de l'harmonie* et un autre *Essai sur les gouvernements libres et le degré d'obéissance qu'ils peuvent obtenir des peuples*, ouvrage dans lequel il examine la *constitution administrative* qu'il regarde comme plus importante pour le bonheur des nations que la constitution politique.

Ces occupations d'un cerveau éminemment penseur ne l'empêchaient point de donner quelques instants à des essais de morale et de littérature légère. Son esprit était un instrument excellent, qu'il maniait avec habileté et qu'il pouvait appliquer à tout.

Il lisait avec délices les bons poètes, et il sondait les mystères du style de Racine et de Lafontaine, avec la même facilité qu'il résolvait une question algébrique.

Il a inséré dans la Décade une allégorie pleine de grâce dans le genre des Troglodytes de Montesquieu, et dont le but était de faire sentir la fâcheuse influence des préjugés sur le sort de l'espèce humaine.

Mais ce qu'il a fait de plus considérable pour ce journal, ce sont les chapitres de la *Politique intérieure*, depuis

(1) Le défilément est cette partie de l'art des fortifications qui, quelque soient les accidents de terrain, dispose les ouvrages de manière à garantir ceux qui les défendent de l'atteinte directe des balles et des boulets de ceux qui les attaquent.